

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'un ajout de la 5G sur un site existant

Informations générales :

Opérateur	SFR	Arrdt	16^{ème}
Nom de site	POINCARE/ V. HUGON	Numéro	750091
Adresse du site	76, avenue Raymond Poincaré	Hauteur	R+5 (27 m)
Bailleur de l'immeuble	Public Ville de La Ferté sous Jouarre	Destination	Habitations
Type d'installation	Ajout de la fréquence 3500 MHz dans la 5G sur les 3 antennes inactives.		
Complément d'info	Six antennes sur trois azimuts Un autre opérateur présent sur le site OF (20°, 130° et 280°)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Non

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	12/01/2021
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	05/02/2021
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	05/04/2021
Historique et contexte	Mise en service des antennes inactives précédemment installées

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	L'opérateur prévoit de faire évoluer ses équipements afin de d'apporter de nouveaux services 5G et de permettre d'utiliser dans les meilleures conditions son réseau de téléphonie mobile conformément à nos obligations réglementaires.		
Détail du projet	Ajout de la fréquence 3500 MHz (5G) sur un site existant en 2G/3G/4G (fréquences 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600MHz) et orientées vers les azimuts 90°, 210° et 330°.		
Distance des ouvrants	Fenêtres entre 4 m et 4,30 m	Vis-à-vis (25m)	R + 6 (27 m)
Estimation	2G/3G/4G : 90° <2V/m - 210° <2V/m - 330° <3V/m 5G : 90° <3V/m - 210° <2V/m - 330° <3V/m		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	29,70 m		

Incidence visuelle

Description des antennes	Ce Projet comprend : 3 antennes panneaux existantes azimuts 90°/210°/330° (700/800/900/1800/2100/2600MHz) et 3 antennes panneaux activées en 5G pour les même azimuts.
Intégration antennaire	Aucune modification
Zone technique	Aucune modification

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable <input type="checkbox"/>
	Défavorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis	Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Nom et type	Adresse	hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
Multi-accueil Saint-Honoré d'Eylau – Halte-Garderie Associative	69 Rue Boissière, 75016 Paris	24m	OUI	58m	0.07V/m
Ecole primaire privée Saint-Honoré D'Eylau – Ecole de niveau élémentaire	66 Avenue Raymond Poincaré 75016 Paris	27m	OUI	74m	0.12V/m
Collège privé Saint-Honoré D'Eylau - Collège	66 Avenue Raymond Poincaré 75016 Paris	27m	OUI	74m	0.75V/m

*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G

	Azimut 90°	Azimut 210°	Azimut 330°
Niveau Maximal	entre 1 et 2 V/m	entre 1 et 2 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	22.5 m	24.5 m	26.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation pour le 3500MHz (5G)

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 90°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m . La hauteur correspondante est de 24.5 m .



Légende



Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 210°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m . La hauteur correspondante est de 24.5 m .



Légende



Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 330°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m. La hauteur correspondante est de 26.5 m.



	<i>Azimut 90°</i>	<i>Azimut 210°</i>	<i>Azimut 330°</i>
<i>Niveau Maximal</i>	<i>entre 2 et 3 V/m</i>	<i>entre 1 et 2 V/m</i>	<i>entre 2 et 3 V/m</i>
<i>Hauteur</i>	<i>24.5 m</i>	<i>24.5 m</i>	<i>26.5 m</i>

Vue des Antennes Avant/Après



AUCUN CHANGEMENT

Vue des Azimuts

Azimut 90°



Azimut 210°



Azimut 330°

